

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

VINCI Construction, une filiale du groupe VINCI, est le premier groupe de construction en France et troisième à l'international avec un effectif de 116 000 salariés et 29,3 milliards de chiffre d'affaires en 2022.

Avec plus de 13 500 entreprises, cette filiale couvre au sein du groupe VINCI un ensemble sans équivalent d'expertises dans les métiers de la construction dans une centaine de pays.

Chaque année, elle réalise plus de 72 000 chantiers de bâtiments, d'ouvrages et d'infrastructures qui participent à l'amélioration du cadre de vie.

En France, les entreprises de proximité sont réparties en 4 divisions dont la division Route qui regroupe un certain nombre de marques commerciales dont Eurovia. En France, VINCI Construction est ainsi l'un des principaux acteurs de la construction d'infrastructures de transport et des aménagements urbains. Ses équipes réalisent et maintiennent des infrastructures de transport et interviennent dans l'aménagement de sites industriels, commerciaux et urbains. Grâce à son réseau industriel – production de granulats et de matériaux pour la route et les voies ferroviaires – VINCI Construction maîtrise sa chaîne d'approvisionnement.

La division Route France est organisée autour de six délégations en France et en Belgique, dont la délégation Nord-Est / Belgique dont le siège de situe à Woippy (57).

2 MOYENS HUMAINS

Le projet mobilisera, sur le site de Villers Saint-Paul, 5 salariés en CDI embauchés par VINCI Construction.

- Un chef d'usine
- 2 opérateurs
- Deux conducteurs d'engins.

Cette équipe d'exploitation sera assistée par les services fonctionnels des sièges de VINCI Construction situé à Nanterre (92) et « Nord » basé à Loos (59)¹ (cadre financier, QPE, matériel...)

Le personnel affecté à la fabrication aura pour rôle de :

- Contrôler les flux entrants à l'entrée de l'unité (matières premières...);
- Mettre en œuvre les procédés de fabrication d'enrobés bitumineux ;
- Surveiller et réguler l'unité de production selon les règles de sécurité, d'environnement et les impératifs de production (qualité, délais, quantité, ...);
- Diriger les matières premières vers les aires d'entreposage dédiées ;
- Assurer les enlèvements des produits finis ;
- Réaliser l'entretien quotidien du site.

¹ VINCI Construction Services partagés

L'encadrement sera assuré par un responsable d'exploitation qui aura pour mission :

- D'organiser le travail du personnel sur le site ;
- De faire appliquer les procédures relatives à l'activité ;
- De planifier l'intervention des entreprises extérieures sur le site (vérification des équipements...);
- De déterminer les améliorations à apporter aux procédés mis en œuvre.

Un cadre régional Qualité Prévention et Environnement (RQPE) intervenant sur l'ensemble des filiales régionales Nord-Pas de Calais et Picardie, sera affecté au suivi de cette nouvelle usine et supervisera les systèmes de management de la prévention et de l'environnement qui seront mis en place dès que l'usine sera en exploitation.

L'ensemble du personnel effectuera des sessions de formation régulières destinées à le former et le sensibiliser aux exigences du métier (maîtrise des procédés de production, connaissance des normes...). Par ailleurs, le personnel recevra également des actions de formation de sensibilisation à l'environnement. Des audits et visites de contrôle seront réalisés régulièrement par du personnel de VINCI Construction Services Partagés.

3 CAPACITES TECHNIQUES

Pour l'approvisionnement de ses propres chantiers ou de ceux de sociétés concurrentes, VINCI Construction produit annuellement en France à travers de nombreuses filiales industrielles :

- 51 millions de tonnes de granulats, dans 230 carrières (ce qui le place 1^{er} producteur français d'agrégats, avec 10% de la production nationale) ;
- 15 millions de tonnes d'enrobés, dans 170 usines d'enrobés (2^{ème} production nationale) ;
- 460 000 tonnes de liants hydrocarbonés dans 20 usines de liants (2^{ème} production nationale) ;
- 14 millions de tonnes de produits routiers issus de la valorisation de coproduits dans 200 plates-formes de recyclage (faisant de VINCI Construction le leader français dans le domaine du recyclage en application routière). Le recyclage concerne des produits de démolition de voirie (dont des enrobés recyclés dans des usines d'enrobage), de bâtiments (essentiellement des bétons), mais aussi des laitiers sidérurgiques, des mâchefers d'incinération d'ordures ménagères, des sables de fonderie...

Cette production est assurée par des sites de fabrication (usines d'enrobés, usines de béton, carrières...) régis par la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), qui fait de ces sites des unités industrielles à part entière.

Dans la Région Hauts de France, VINCI Construction exploite en propre ou en participation via ses diverses filiales un réseau de 9 unités de fabrication d'enrobés produisant au total près de 1,2 million de tonnes d'enrobés par an, ce qui confère au personnel d'exploitation une expérience et une très bonne maîtrise du procédé de fabrication des enrobés et de ses impacts sur l'environnement.

Le projet de nouvelle usine de Villers St Paul, qui sera exploitée exclusivement par VINCI Construction contribuera à renforcer et moderniser ce réseau d'unités de fabrication d'enrobés.

4 CAPACITES FINANCIERES

En 2021 et 2022, VINCI Construction a réalisé les chiffres d'affaires et résultats suivants :

Tableau n° 1 : Chiffres d'affaires et résultats réalisés par VINCI Construction en 2021 et 2022

	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel sur activité par branche
2021	26,3 Mds €	968 M €
2022	29,3 Mds €	1,1 Mds €

Les comptes de résultat de la société sont disponibles sous demande.

5 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

VINCI Construction a orienté sa **politique environnementale** autour de plusieurs grands principes :

- La promotion de la valeur environnementale (sessions de formations régulières de l'ensemble du personnel, actions de communication auprès de ses clients et fournisseurs...);
- La maîtrise de l'impact de ses activités sur l'environnement (mise en conformité de ses installations industrielles avec les réglementations évolutives, mise en place de démarches de management environnemental...);
- La conception et le développement de techniques toujours plus respectueuses de l'environnement : près de 6% du résultat net de de VINCI Construction est consacré à la recherche et au développement, dont 75% sur des opérations particulières à l'environnement.

Le recyclage de matériaux inertes issus de la déconstruction d'ouvrages de BTP pour apporter une contribution concrète à l'économie circulaire et préserver les ressources naturelles en matériaux

Cette politique se présente sous la forme d'un engagement signé par le Président Directeur Général de VINCI Construction et diffusée à l'ensemble des cadres dirigeants du Groupe qui ont pour mission de la faire appliquer dans toutes ses filiales et rendre compte annuellement.

La politique environnementale du Groupe VINCI à l'horizon 2030 et applicable à l'ensemble de ses filiales se décline désormais autour de 3 axes principaux :

- Réduction de 40 % des émissions de GES imputables à ses activités à l'horizon 2030 afin de respecter la trajectoire de 1,5°C définie dans les Accords de Paris ;
- Participation à l'économie circulaire en augmentant la production de matériaux recyclés issue de ses plates-forme de recyclage de à 20 MT d'ici 2030 ;
- Mise en place d'actions pour préserver la biodiversité et préserver la ressource en eau dans ses activités.